



CERTIFICAT QUALIBAT 2016

L'entité identifiée ci-dessous a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-011 en vigueur.
En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.



ACCREDITATION N° 0545
LISTE DES SITES
ET PORTÉE DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

Numéro AM1238
validité du 31/05/2016
au 30/05/2017

Situation administrative et juridique

Date de création : 01/09/1993

Forme juridique : SAD

Capital : 500 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GUINGAMP

Etablissement : Principal

Numéro Siret : 392 382 917 00038

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 05775

Assurance Responsabilité travaux :

AXA FRANCE IARD 5801624404

Assurance Responsabilité civile et environnementale :

AXA FRANCE IARD 5801624404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2015

Dénomination sociale : ETUDE MONTAGE GAUTHIER

Z.A. DE FOURNELLO
22170 PLOUAGAT

Téléphone : 02 96 79 54 54

Fax : 02 96 79 52 36

Portable :

Responsabilité légale : JAOUANET MICHEL PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

Responsable Technique :

Site internet : charpentes-emg.com

E-mail : sa@charpentes-emg.com

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	86	EFF4	15 966 793	CA8
Dans l'activité	3	EFF1	0	CA1

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Ces secteurs d'activité sont donnés à titre d'information, sur déclaration de l'entreprise titulaire du présent certificat, suivant la liste établie en Annexe C de la norme NF X 46-011.

Code / étape*	Secteur d'activité	Date d'attribution(*)	Date d'échéance
1552 PROB * Abréviations : PRE : pré-certification ; PROB : certification probatoire Niveau d'empoussièrément : 2 - Date maj du D.U. : 01/12/2015	Ouvrages extérieurs de bâtiment	19/07/2016	30/05/2018
		(*) ou du plus récent renouvellement	

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises", promulguées par l'arrêté interministériel du 14 décembre 2012. En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Le Président de la commission

Richard THOMAS

Le Président de Qualibat

Alain MAUGARD